LE POINT EN RECHERCHE

Octobre 2010 Série socio-économique 10-017

Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : Numéro 8 – Ménages présentant des besoins impérieux en matière de logement qui dépensent au moins 50 % de leur revenu pour se loger

INTRODUCTION

Le présent numéro du *Point en recherche* porte sur les ménages qui, en 2006, présentent des besoins impérieux en matière de logement et consacrent au moins 50 % de leur revenu à leur logement. Ces ménages sont désignés ici comme ayant de *graves besoins* en matière de logement (voir l'encadré « Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement »).

RÉSULTATS

En 2006, 5,1 % des ménages présentent de graves besoins en matière de logement

La proportion de ménages ayant de graves besoins en matière de logement est passée de 5,3 %, en 2001, à 5,1 %, en 2006 (voir la figure 1). De 573 000 en 2001, le nombre de ménages dans une telle situation est monté à 604 510 cinq ans plus tard. Ces ménages représentent donc quelque

Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement

On considère qu'un **logement est acceptable** s'il est de qualité convenable, de taille convenable et de prix abordable.

- Un logement est de **qualité convenable** si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est de **taille convenable** si le nombre de chambres est suffisant, compte tenu de la taille et de la composition du ménage, au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO). Selon cette norme, « suffisamment de chambres » signifie une chambre par couple d'adultes; par personne seule de 18 ans ou plus faisant partie du ménage; par couple d'enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; et par fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent alors partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).
- Un logement est **abordable** si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt. Pour les locataires, les frais de logement englobent le loyer et les paiements effectués pour l'électricité, le combustible, l'eau et les autres services municipaux. Pour les propriétaires, ils englobent les versements hypothécaires (principal et intérêt), l'impôt foncier et, s'il y a lieu, les charges de copropriété, ainsi que les paiements effectués pour l'électricité, le combustible, l'eau et les autres services municipaux.

On dit d'un ménage qu'il éprouve des **besoins impérieux en matière de logement** si son habitation n'est pas conforme à au moins un des trois critères d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois critères) situés dans sa localité correspond à 30 % ou plus de son revenu avant impôt.

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

40 % des 1,5 million de ménages aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement recensés en 2006 (voir le tableau 1).

L'évolution du pourcentage de ménages avec de graves besoins varie selon les provinces et territoires. Ainsi, la plus forte baisse (-0,6 point de pourcentage) a été enregistrée au Québec et la hausse la plus marquée (0,3 point), en Ontario (voir le tableau 1 en annexe).

La présence de graves besoins est plus grande chez les locataires que chez les propriétaires

En 2006, la proportion de ménages ayant de graves besoins en matière de logement observée chez les locataires est nettement supérieure à celle enregistrée chez les propriétaires; elle se situe à 10,5 % chez les premiers et à 2,7 % chez les seconds (voir le tableau 1). Les ménages locataires représentent 31 % des ménages canadiens, mais 63 % des ménages ayant de graves besoins. La majorité des 223 900 ménages propriétaires de leur logement ayant de graves besoins ont une dette hypothécaire[1].

La présence de graves besoins est essentiellement attribuable au faible revenu des ménages, et ce, tant chez les locataires que chez les propriétaires

Les résultats d'études antérieures[2] font ressortir les facteurs suivants : les ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement ont un revenu considérablement plus bas que les autres, et l'abordabilité est la cause

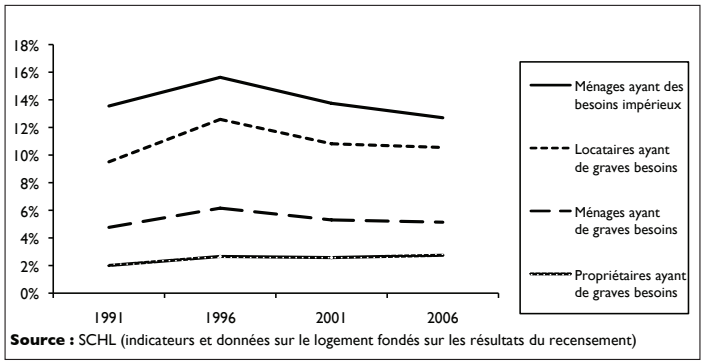

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Figure 1 Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux et de ménages ayant de graves besoins en matière de logement, Canada, de1991 à 2006

Tableau 1 Répartition des ménages selon la gravité des besoins impérieux en matière de logement, Canada, 2006

	Ménages	Ménages ayant des besoins impérieux		Ménages ayant de graves besoins		
	(N^bre^)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(% de l'ensemble des ménages)	(% des l'ensemble des ménages ayant des besoins impérieux)
Tous les ménages	11 766 145	1 494 395	12,7	604 510	5,1	40,5
Propriétaires-occupants	8 158 120	512 640	6,3	223 900	2,7	43,7
Avec une dette hypothécaire	4 678 925	302 880	6,5	178 725	3,8	59,0
Sans dette hypothécaire	3 479 195	209 755	6,0	45 170	1,3	21,5
Locataires	3 608 025	981 755	27,2	380 615	10,5	38,8

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

[1] Les critères régissant l'approbation de prêts hypothécaires empêchent tout ménage de consacrer 50 % ou plus de son revenu aux frais de logement. Ces ménages profitaient donc d'un revenu supérieur au moment où ils ont contracté leur emprunt. Les changements vécus par les ménages, comme la perte d'un emploi ou l'éclatement de la famille, peuvent faire en sorte que ceux-ci ont plus de difficultés qu'auparavant à trouver un logement acceptable. Par ailleurs, il est possible que certains ménages aient vu leur revenu augmenter entre 2005 et 2006 et aient ainsi pu souscrire à un emprunt hypothécaire au début de 2006, car les données sur le revenu recueillies lors du Recensement de 2006 se rapportent à l'année 2005.

[2] Pour en savoir davantage, consulter les différentes éditions du *Point en recherche* de la série socio-économique, fondées sur les résultats des recensements de 2001 et de 2006, qui traitent des conditions de logement, ainsi que le chapitre 7 de *L'Observateur du logement au Canada 2009*, au www.schl.ca.

la plus fréquente de tels besoins. La disparité des revenus est encore plus grande chez les ménages ayant de graves besoins. En 2006, le revenu moyen des ménages canadiens atteint 72 391 $, celui des ménages aux prises avec des besoins impérieux de logement, 19 968 $, et celui des ménages éprouvant de graves besoins, 16 757 $ (voir le tableau 2).

En 2006, 22,7 % des ménages faisant partie du quintile des revenus les plus faibles (revenus de 27 607 $ ou moins) sont aux prises avec de graves besoins en matière de logement (voir le tableau 2 en annexe). Environ 2,8 % des ménages appartenant au quintile des revenus modestes et 0,2 % des ménages du quintile des revenus intermédiaires sont dans cette situation.

Les ménages ayant de graves besoins en 2006 déclarent un revenu annuel égal à quelque 23 % de la moyenne de l'ensemble des ménages (16 757 $, contre 72 391 $). Pourtant, leurs frais de logement mensuels moyens sont un peu plus élevés (927 $, par comparaison avec 905 $). Les ménages ayant de graves besoins consacrent ainsi 68 % de leur revenu au logement, alors que la moyenne des ménages canadiens se situe à 22 % (voir le tableau 2).

Les frais de logement des propriétaires ayant une dette hypothécaire et présentant de graves besoins sont semblables à ceux de l'ensemble des propriétaires ayant contracté un emprunt hypothécaire (1 363 $, comparativement à 1 375 $). Par contre, le revenu moyen des premiers n'est que de 23 966 $, contre 87 982 $ pour les seconds (voir le tableau 2), d'où un rapport frais de logement-revenu (RFLR) se situant respectivement à près de 70 % et à 24 %.

Les propriétaires sans dette hypothécaire qui éprouvent de graves besoins doivent dépenser davantage (591 $) pour se loger que l'ensemble des propriétaires sans dette hypothécaire (455 $), alors qu'ils ont un revenu beaucoup plus bas (10 984 $, contre 83 000 $). Les locataires ayant de graves besoins doivent eux aussi s'acquitter de mensualités plus élevées que la totalité des locataires, 762 $, par comparaison avec 725 $, même si leur revenu annuel est beaucoup plus faible, à savoir 14 057 $, contre 41 943 $. Les ménages aux prises avec de graves besoins, qu'ils soient propriétaires d'une habitation non grevée d'une hypothèque ou locataires, consacrent en moyenne 67 % environ de leur revenu au logement.

Tableau 2 Revenu moyen des ménages, frais de logement et rapport frais de logement-revenu, Canada, 2006

	Tous les ménages			Ménages ayant des besoins impérieux			Ménages ayant de graves besoins		
	Revenu moyen des ménages ($)	Frais de logement moyens ($)	RFLR moyen (%)	Revenu moyen des ménages ($)	Frais de logement moyens ($)	RFLR moyen (%)	Revenu moyen des ménages ($)	Frais de logement moyens ($)	RFLR moyen (%)
Tous les ménages	72 391	905	21,8	19 968	756	48,7	16 757	927	67,6
Propriétaires-occupants	85 857	983	18,7	22 789	909	49,7	21 347	1 207	69,2
Avec une dette hypothécaire	87 982	1 375	24,0	26 781	1 209	57,2	23 966	1 363	69,9
Sans dette hypothécaire	83 000	455	11,6	17 025	476	38,9	10 984	591	66,7
Locataires	41 943	725	28,9	18 496	675	48,2	14 057	762	66,7

Note : Le rapport frais de logement-revenu (RFLR) moyen est égal à la moyenne des RFLR des différents ménages; il ne correspond pas au rapport des frais de logement annuels moyens au revenu annuel moyen des ménages.
Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Les ménages qui ont de graves besoins sur le plan de l'abordabilité ont peu de revenu disponible pour d'autres dépenses

En 2006, une fois qu'ils ont payé leurs importants frais de logement, les ménages présentant de graves besoins ne disposent plus que de 5 633 $ en moyenne de leur revenu avant impôt pour leurs autres dépenses (voir la figure 2). Par contraste, il reste à l'ensemble des ménages canadiens 61 531 $ en moyenne de leur revenu avant impôt après qu'ils se sont acquittés de leurs frais de logement.

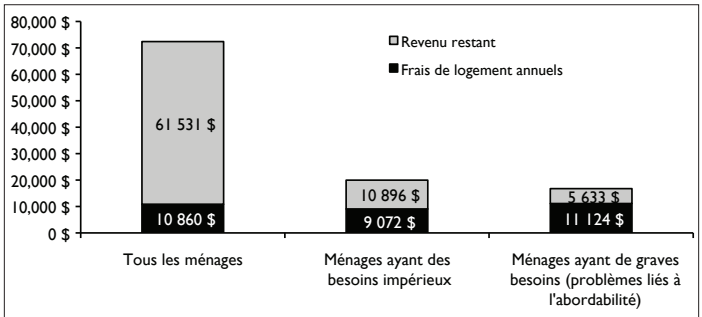

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Figure 2 Frais de logement annuels et revenu avant impôt restant aux ménages, Canada, 2006

Répartition des ménages ayant de graves besoins en matière de logement selon la catégorie de ménages

La proportion de ménages ayant de graves besoins est plus forte lorsque le soutien est jeune

Les ménages dont le soutien est jeune (âgé de 15 à 29 ans) courent plus de risques que les autres ménages d'avoir de graves besoins en matière de logement (voir le tableau 2 en annexe). En 2006, 6,8 % des ménages dont le principal soutien appartient à ce groupe d'âge présentent de graves besoins, comparativement à 4,4 % des ménages dirigés par une personne âgée.

Par contre, chez les locataires, la plus forte proportion en 2006 de ménages ayant de graves besoins, qui se situe à 12,5 %, est relevée chez les ménages dont le principal soutien est âgé de 45 à 64 ans (voir le tableau 2 en annexe).

La probabilité d'avoir de graves besoins est plus grande dans les familles monoparentales et les ménages non familiaux

En 2006, 9,2 % des familles monoparentales et autant de ménages non familiaux sont aux prises avec de graves besoins; cette proportion est beaucoup plus haute que celle observée chez les couples et chez les ménages multifamiliaux, qui s'élève à 2,4 % dans les deux cas (voir le tableau 2 en annexe).

Les risques sont plus élevés chez les ménages autochtones hors réserves que chez les ménages non autochtones

La proportion de ménages ayant de graves besoins est plus forte chez les autochtones hors réserves que chez les ménages non autochtones, puisqu'elle s'établit respectivement à 6,7 et 5,1 % (voir le tableau 2 en annexe). En 2006, le revenu moyen des premiers se fixe à 14 499 $ et celui des seconds, à 16 862 $.

Parmi les 401 145 ménages autochtones hors réserves pris en considération en 2006 aux fins de l'étude des besoins impérieux en matière de logement, le plus haut pourcentage (8,2 %) de ménages ayant de graves besoins est relevé chez les Indiens inscrits et le plus bas (4,4 %), chez les Inuits (voir le tableau 2 en annexe).

Les nouveaux immigrants présentent des risques plus grands

Parmi les ménages dont le principal soutien a immigré au Canada entre janvier 2001 et le 16 mai 2006 (jour du recensement), 14,9 % vivent de graves besoins en matière de logement (voir le tableau 2 en annexe). En revanche, la proportion descend à 4,8 % chez les ménages dont le soutien est arrivé au pays avant 1981 et à 4,4 % chez ceux dont le soutien est non-immigrant.

La proportion est plus forte chez les ménages dont le principal soutien est au chômage

En 2006, la proportion de ménages ayant de graves besoins est plus forte lorsque le principal soutien est chômeur (11,6 %) que lorsqu'il travaille à plein temps (3,1 %) ou à temps partiel (7,8 %) (voir le tableau 2 en annexe). Dans la catégorie des ménages dont le principal soutien ne fait pas partie de la population active, 7,7 % éprouvent de graves besoins.

La probabilité est plus forte chez les ménages profitant de transferts gouvernementaux, mais moins élevée chez les ménages ayant des revenus de retraite

En 2006, les ménages dont les transferts gouvernementaux sont la principale source de revenu courent plus de risques que les autres ménages de présenter de graves besoins, puisque 14,9 % d'entre eux vivent dans de telles circonstances (voir le tableau 2 en annexe). La proportion correspondante est de 2,3 % chez les ménages dont la principale source de revenu est constituée de traitements et salaires.

Seulement 0,6 % des ménages dont le revenu provient essentiellement de rentes et pensions de retraite ont de graves besoins. Cette situation est en grande partie attribuable au fait que ces ménages se sont acquittés de leur dette hypothécaire. En effet, dans ce groupe, à peine 18 % des propriétaires ont un emprunt hypothécaire, contre 40 % dans l'ensemble des ménages.

Le pourcentage de ménages locataires ayant de graves besoins le plus haut est observé à Barrie, tandis que le plus bas est relevé à Winnipeg

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR), Barrie est celle où la proportion de ménages locataires aux prises avec de graves besoins en matière de logement est la plus élevée (15,4 %) en 2006, la plus faible (7,6 %) étant relevée à Winnipeg (voir la figure 2 ainsi que le tableau 3 en annexe). La moyenne enregistrée pour l'ensemble des RMR, soit 11,0 %, est supérieure à celle calculée pour les zones hors RMR, à savoir 9,2 %.

RÉSUMÉ

Les ménages ayant de graves besoins en matière de logement, c'est-à-dire ceux qui sont en situation de besoins impérieux et qui consacrent au moins la moitié de leur revenu au logement, représentent 5,1 % de l'ensemble des ménages canadiens recensés en 2006. Cette proportion est plus basse que celle enregistrée en 2001 (5,3 %), mais le nombre absolu de ménages aux prises avec de graves besoins est monté de 573 000, en 2001, à 604 510, en 2006.

La probabilité d'avoir de graves besoins en matière de logement reste particulièrement forte chez les ménages dont le revenu moyen est bas. Ce groupe englobe les ménages dont le soutien est un nouvel immigrant, un chômeur ou une personne âgée de 15 à 29 ans, ainsi que les locataires, les Indiens inscrits vivant hors réserves, les familles monoparentales, les ménages non familiaux et, enfin, les ménages dont les transferts gouvernementaux sont la principale source de revenu.

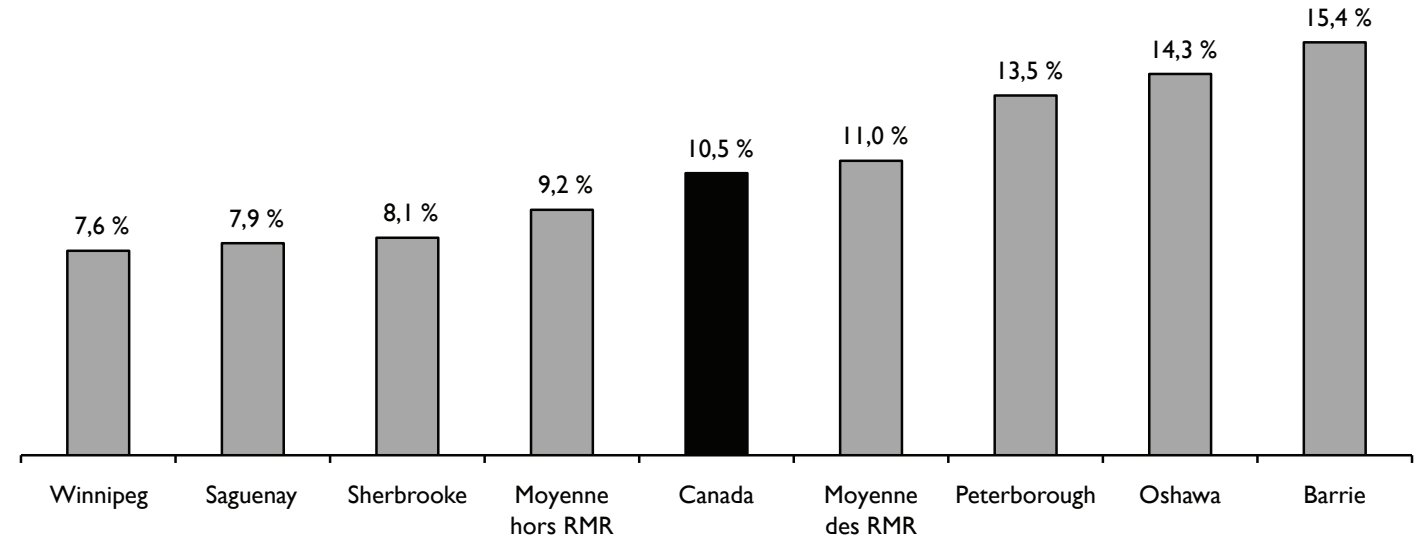

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Figure 3 Pourcentage des ménages locataires ayant des besoins impérieux en matière de logement et consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement, 2006

Annexe – Tableau 1 Variation du pourcentage des ménages ayant de graves besoins, 2001-2006

	Pourcentage de ménages ayant de graves besoins						Variation en point de pourcentage		
	2001			2006			2001-2006		
	Propriétaires et locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires et locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires et locataires	Propriétaires	Locataires
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Canada	5,3	2,6	10,8	5,1	2,7	10,5	-0,2	0,2	-0,3
Ensemble des RMR	5,7	2,7	10,9	5,8	3,1	11,0	0,0	0,4	0,1
Zones hors RMR	4,4	2,3	10,5	3,8	2,1	9,2	-0,6	-0,2	-1,3
Terre-Neuve-et-Labrador	4,6	2,3	13,5	4,2	2,2	12,2	-0,4	-0,1	-1,3
St. John's	5,2	2,0	13,0	5,4	2,7	12,7	0,2	0,7	-0,3
Île-du-Prince-Édouard	4,2	2,1	9,9	4,1	2,0	10,0	-0,1	-0,1	0,1
Nouvelle-Écosse	5,5	2,5	13,3	5,0	2,0	13,0	-0,5	-0,4	-0,3
Halifax	6,0	2,4	12,3	5,8	2,1	12,8	-0,2	-0,3	0,5
Nouveau-Brunswick	4,1	2,2	9,8	3,7	1,8	9,6	-0,4	-0,4	-0,2
Moncton	4,4	1,9	10,1	4,4	1,7	10,9	0,0	-0,1	0,7
Saint John	4,2	2,1	8,8	3,8	1,7	8,8	-0,4	-0,3	0,1
Québec	5,2	2,0	9,8	4,6	1,6	9,3	-0,6	-0,4	-0,5
Saguenay	4,6	1,9	9,4	3,6	1,2	7,9	-1,0	-0,7	-1,5
Québec	5,0	1,8	9,2	4,1	1,2	8,2	-0,9	-0,6	-1,0
Sherbrooke	5,3	1,8	9,2	4,3	1,1	8,1	-0,9	-0,7	-1,1
Trois-Rivières	5,1	1,9	9,6	4,5	1,6	8,5	-0,6	-0,3	-1,1
Montréal	6,0	2,0	10,3	5,8	1,9	10,4	-0,3	-0,1	0,1
Gatineau	4,8	1,8	9,9	4,2	1,5	9,8	-0,6	-0,2	-0,1
Ontario	5,6	2,9	11,6	5,9	3,5	12,1	0,3	0,6	0,4
Ottawa-Gatineau	4,8	1,9	9,7	4,7	2,1	10,2	-0,1	0,1	0,5
Ottawa	4,9	2,0	9,7	4,9	2,3	10,4	0,0	0,3	0,7
Kingston	5,9	2,5	12,3	5,2	2,4	11,5	-0,7	-0,1	-0,8
Peterborough	5,7	2,4	14,3	5,8	3,0	13,5	0,1	0,6	-0,8
Oshawa	5,1	2,6	13,3	5,3	3,0	14,3	0,2	0,4	0,9
Toronto	6,7	4,0	11,7	7,8	5,4	13,2	1,1	1,4	1,5
Hamilton	5,1	2,2	11,7	5,3	2,6	12,4	0,2	0,4	0,7
St. Catharines-Niagara	5,3	2,6	12,9	5,0	2,6	12,3	-0,3	-0,1	-0,6
Kitchener	4,7	2,0	10,5	4,3	2,1	9,6	-0,4	0,1	-0,9
Brantford	6,2	2,3	14,7	4,3	2,1	10,8	-2,0	-0,2	-3,9
Guelph	4,3	2,2	9,0	4,7	2,4	10,6	0,5	0,3	1,6
London	5,7	1,9	12,4	5,2	2,2	11,2	-0,5	0,3	-1,2
Windsor	5,4	2,3	13,8	5,1	2,4	13,2	-0,3	0,1	-0,5
Barrie	5,6	3,3	13,5	6,3	4,2	15,4	0,7	0,9	1,9
Grand Sudbury	5,4	2,2	11,9	4,0	1,2	9,7	-1,4	-1,0	-2,2
Thunder Bay	4,4	1,8	11,4	3,9	1,8	9,8	-0,4	0,0	-1,5

Annexe – Tableau 1 (suite) Variation du pourcentage des ménages ayant de graves besoins, 2001-2006

	Pourcentage de ménages ayant de graves besoins						Variation en point de pourcentage		
	2001			2006			2001-2006		
	Propriétaires et locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires et locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires et locataires	Propriétaires	Locataires
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Manitoba	3,6	1,7	8,0	3,4	1,8	7,1	-0,3	0,1	-0,9
Winnipeg	3,8	1,6	8,4	3,5	1,6	7,6	-0,3	0,0	-0,7
Saskatchewan	4,2	1,8	10,3	3,9	2,0	8,9	-0,4	0,2	-1,4
Regina	4,5	1,5	11,5	3,6	1,4	8,9	-0,9	0,0	-2,6
Saskatoon	5,2	1,8	11,8	4,5	1,6	10,7	-0,6	-0,2	-1,2
Alberta	4,0	2,3	8,2	3,9	2,3	8,5	-0,1	0,1	0,3
Calgary	4,4	2,7	8,7	4,0	2,4	8,6	-0,4	-0,3	-0,1
Edmonton	4,1	2,0	8,4	4,3	2,1	9,4	0,1	0,0	1,0
Colombie-Britannique	6,7	3,5	13,3	6,2	3,8	12,2	-0,5	0,3	-1,2
Kelowna	5,7	2,9	13,6	5,3	3,2	12,7	-0,4	0,3	-1,0
Abbotsford	5,8	2,9	13,1	5,8	3,5	12,5	0,0	0,6	-0,6
Vancouver	7,4	4,1	12,8	7,4	4,9	12,3	0,0	0,7	-0,5
Victoria	5,9	2,4	12,4	5,3	2,4	10,9	-0,6	0,1	-1,5
Territoires du Yukon	4,6	2,2	9,8	4,8	2,4	9,9	0,2	0,2	0,1
Territoires du Nord-Ouest	3,6	2,3	5,2	3,8	1,8	6,0	0,1	-0,5	0,8
Nunavut	2,8	3,2	2,7	2,4	3,2	2,2	-0,4	-0,1	-0,5

Notes :
Comprend seulement les ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement-revenu (RFLR) est inférieur à 100 %.
Par ménage ayant de graves besoins en matière de logement, on entend un ménage présentant des besoins impérieux qui consacre au moins 50 % de son revenu au logement.
Les variations en pourcentage sont calculées à partir de pourcentages non arrondis; leur somme peut donc ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Annexe – Tableau 2 Ménages ayant des besoins impérieux et ménages ayant de graves besoins en matière de logement, Canada, 2006

	Nombre de ménages			Ménages ayant des besoins impérieux			Ménages ayant de graves besoins		
	Total	Propriétaires	Locataires	Ensemble des ménages	Propriétaires	Locataires	Ensemble des ménages	Propriétaires	Locataires
	(N^bre^)	(N^bre^)	(N^bre^)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Ensemble des ménages	11 766 145	8 158 120	3 608 025	12,7	6,3	27,2	5,1	2,7	10,5
Revenu du ménage									
Quintile des revenus très élevés (100 576 $ et plus)	2 352 915	2 187 370	165 545	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Quintile des revenus élevés (de 67 848 à 100 575 $)	2 354 590	1 980 000	374 595	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Quintile des revenus intermédiaires (de 45 653 à 67 847 $)	2 352 125	1 692 950	659 175	1,3	1,1	1,7	0,2	0,2	0,0
Quintile des revenus modestes (de 27 608 à 45 652 $)	2 352 985	1 381 850	971 135	11,2	9,7	13,2	2,8	4,0	1,2
Quintile des revenus faibles (27 607 $ ou moins)	2 353 520	915 955	1 437 575	51,0	39,3	58,5	22,7	18,0	25,7
Âge du soutien du ménage									
De 15 à 29 ans	1 132 735	404 055	728 685	16,0	5,9	21,7	6,8	3,1	8,9
De 30 à 44 ans	3 380 905	2 281 990	1 098 915	12,9	5,9	27,3	5,4	3,1	10,3
De 45 à 64 ans	4 678 655	3 609 995	1 068 660	10,9	5,7	28,1	4,9	2,7	12,5
65 ans et plus	2 573 845	1 862 075	711 770	14,4	7,9	31,4	4,4	2,3	9,8
Genre de ménage									
Ménages familiaux	8 285 195	6 501 385	1 783 810	9,2	4,8	25,3	3,4	2,2	7,9
Couples	6 870 130	5 654 195	1 215 930	6,2	3,7	17,9	2,4	1,8	5,6
Familles monoparentales	1 198 650	665 770	532 880	26,5	13,8	42,4	9,2	6,0	13,3
Ménages multifamiliaux	216 415	181 420	34 995	8,4	5,7	22,3	2,4	2,2	3,7
Ménages non familiaux	3 480 945	1 656 735	1 824 215	21,1	12,3	29,1	9,2	4,9	13,1
Appartenance à un groupe autochtone									
Ménages autochtones	401 145	220 500	180 640	20,4	8,5	34,9	6,7	2,9	11,3
Ménage d'Indiens inscrits	156 235	73 245	82 985	24,8	10,0	37,9	8,2	3,2	12,5
Ménages d'Indiens non inscrits	78 005	42 585	35 415	20,3	8,0	35,1	7,3	3,2	12,2
Ménages de Métis	204 845	127 585	77 260	16,2	7,7	30,1	5,5	2,7	10,2
Ménages d'Inuits	15 950	5 530	10 425	35,8	15,6	46,4	4,4	3,2	5,0
Ménages non autochtones	11 365 000	7 937 615	3 427 385	12,4	6,2	26,8	5,1	2,7	10,5

Annexe – Tableau 2 (suite) Ménages ayant des besoins impérieux et ménages ayant de graves besoins en matière de logement, Canada, 2006

	Nombre de ménages			Ménages ayant des besoins impérieux			Ménages ayant de graves besoins		
	Total	Propriétaires	Locataires	Ensemble des ménages	Propriétaires	Locataires	Ensemble des ménages	Propriétaires	Locataires
	(N^bre^)	(N^bre^)	(N^bre^)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Situation vis-à-vis de l'immigration du principal soutien du ménage									
Non-immigrants	9 060 415	6 296 170	2 764 240	11,0	5,1	24,5	4,4	2,1	9,9
Résidents non permanents	63 475	15 190	48 285	28,8	15,7	32,9	13,8	9,6	15,1
Immigrants – Année d'arrivée au pays	2 642 260	1 846 760	795 505	18,2	10,3	36,4	7,3	5,0	12,7
Avant1981	1 370 835	1 101 265	269 565	12,5	7,6	32,4	4,8	3,0	12,2
De 1981 à 1990	439 915	302 390	137 525	18,7	11,2	35,3	7,5	5,8	11,4
De 1991 à 1995	294 245	186 820	107 425	22,9	14,7	37,3	9,1	7,9	11,2
De 1996 à 2000	267 445	158 060	109 385	24,0	16,4	34,9	10,0	9,3	10,9
De 2001 à 2006	269 815	98 215	171 600	35,4	20,2	44,1	14,9	12,0	16,6
Situation vis-à-vis de l'activité									
Inactifs	3 624 785	2 411 860	1 212 925	20,2	9,7	41,0	7,7	3,5	16,2
Actifs	8 141 365	5 746 260	2 395 105	9,4	4,8	20,2	4,0	2,4	7,7
Chômeurs	367 060	188 940	178 120	25,7	10,8	41,5	11,6	4,9	18,7
Occupés	7 774 305	5 557 320	2 216 980	8,6	4,6	18,5	3,6	2,4	6,8
À plein temps	6 724 830	4 858 700	1 866 125	7,4	4,1	16,1	3,1	2,1	5,7
À temps partiel	723 670	474 025	249 640	18,0	9,5	34,0	7,8	4,5	14,1
Principale source de revenu du ménage									
Traitements et salaires	7 674 915	5 497 475	2 177 440	6,3	3,1	14,4	2,3	1,4	4,5
Travail autonome	511 395	396 725	114 670	18,5	13,6	35,6	10,4	7,9	18,7
Transferts gouvernementaux	2 303 560	1 220 240	1 083 325	36,9	20,6	55,1	14,9	7,9	22,7
Revenu de placements	231 715	197 045	34 665	9,7	8,8	15,0	5,0	4,3	8,7
Revenu de retraite	925 400	777 300	148 105	1,8	1,2	4,9	0,6	0,4	1,7
Autre revenu	119 155	69 335	49 820	24,9	16,5	36,5	12,2	8,5	17,3

Notes:
Comprend seulement les ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement-revenu (RFLR) est inférieur à 100 %.
Par ménage ayant de graves besoins en matière de logement, on entend un ménage présentant des besoins impérieux qui consacre au moins 50 % de son revenu au logement.
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Annexe – Tableau 3 Ménages qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, 2006

		Ensemble des ménages			Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement				
		Ensemble des ménages	Ménages consacrant 50 % ou plus de leur revenu au logement		Ensemble des ménages ayant des besoins impérieux		Ménages ayant de graves besoins (consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement)		
				En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages	En % des ménages ayant des besoins impérieux
		(N^bre)	(N^bre)	(%)	(N^bre)	(%)	(N^bre)	(%)	(%)
Canada	Tous les ménages	11 766 145	811 695	6,9	1 494 400	12,7	604 510	5,1	40,5
	Propriétaires	8 158 115	358 185	4,4	512 645	6,3	223 900	2,7	43,7
	Locataires	3 608 025	453 505	12,6	981 750	27,2	380 610	10,5	38,8
Ensemble des RMR	Tous les ménages	8 009 300	618 785	7,7	1 093 020	13,6	460 920	5,8	42,2
	Propriétaires	5 311 175	261 965	4,9	337 040	6,3	163 820	3,1	48,6
	Locataires	2 698 125	356 820	13,2	755 980	28,0	297 095	11,0	39,3
Zones hors RMR	Tous les ménages	3 756 845	192 910	5,1	401 380	10,7	143 590	3,8	35,8
	Propriétaires	2 846 940	96 220	3,4	175 605	6,2	60 080	2,1	34,2
	Locataires	909 900	96 685	10,6	225 770	24,8	83 515	9,2	37,0
Terre-Neuve-et-Labrador	Tous les ménages	191 760	9 715	5,1	27 310	14,2	8 140	4,2	29,8
	Propriétaires	152 345	4 295	2,8	13 690	9,0	3 340	2,2	24,4
	Locataires	39 415	5 415	13,7	13 620	34,6	4 805	12,2	35,3
St. John's	Tous les ménages	68 415	4 725	6,9	9 250	13,5	3 715	5,4	40,2
	Propriétaires	49 620	1 830	3,7	2 895	5,8	1 325	2,7	45,8
	Locataires	18 805	2 895	15,4	6 360	33,8	2 390	12,7	37,6
Île-du-Prince-Édouard	Tous les ménages	50 885	2 665	5,2	6 435	12,6	2 075	4,1	32,2
	Propriétaires	37 760	1 160	3,1	2 705	7,2	770	2,0	28,5
	Locataires	13 125	1 505	11,5	3 730	28,4	1 310	10,0	35,1
Nouvelle-Écosse	Tous les ménages	360 760	22 925	6,4	43 760	12,1	18 020	5,0	41,2
	Propriétaires	263 660	8 110	3,1	15 500	5,9	5 380	2,0	34,7
	Locataires	97 100	14 815	15,3	28 260	29,1	12 635	13,0	44,7
Halifax	Tous les ménages	148 795	11 370	7,6	20 200	13,6	8 635	5,8	42,7
	Propriétaires	97 100	3 105	3,2	5 495	5,7	2 010	2,1	36,6
	Locataires	51 695	8 265	16,0	14 700	28,4	6 625	12,8	45,1
Nouveau-Brunswick	Tous les ménages	284 205	13 760	4,8	29 360	10,3	10 445	3,7	35,6
	Propriétaires	217 235	6 135	2,8	12 320	5,7	4 015	1,8	32,6
	Locataires	66 970	7 625	11,4	17 040	25,4	6 435	9,6	37,8

Annexe – Tableau 3 (suite) Ménages qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, 2006

		Ensemble des ménages			Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement				
		Ensemble des ménages	Ménages consacrant 50 % ou plus de leur revenu au logement		Ensemble des ménages ayant des besoins impérieux		Ménages ayant de graves besoins (consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement)		
				En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages	En % des ménages ayant des besoins impérieux
		(N^bre)	(N^bre)	(%)	(N^bre)	(%)	(N^bre)	(%)	(%)
Moncton	Tous les ménages	49 875	2 850	5,7	5 370	10,8	2 180	4,4	40,6
	Propriétaires	35 460	960	2,7	1 525	4,3	615	1,7	40,3
	Locataires	14 415	1 895	13,1	3 850	26,7	1 570	10,9	40,8
Saint John	Tous les ménages	47 790	2 380	5,0	4 580	9,6	1 820	3,8	39,7
	Propriétaires	33 760	965	2,9	1 310	3,9	580	1,7	44,3
	Locataires	14 035	1 420	10,1	3 270	23,3	1 245	8,9	38,1
Québec	Tous les ménages	3 061 415	201 525	6,6	324 585	10,6	141 375	4,6	43,6
	Propriétaires	1 863 045	62 730	3,4	63 935	3,4	30 180	1,6	47,2
	Locataires	1 198 370	138 800	11,6	260 650	21,8	111 190	9,3	42,7
Saguenay	Tous les ménages	62 345	3 400	5,5	5 090	8,2	2 260	3,6	44,4
	Propriétaires	39 835	925	2,3	945	2,4	475	1,2	50,3
	Locataires	22 510	2 475	11,0	4 145	18,4	1 785	7,9	43,1
Québec	Tous les ménages	307 910	18 125	5,9	28 695	9,3	12 580	4,1	43,8
	Propriétaires	182 325	4 105	2,3	4 940	2,7	2 260	1,2	45,7
	Locataires	125 590	14 015	11,2	23 755	18,9	10 325	8,2	43,5
Sherbrooke	Tous les ménages	80 100	5 770	7,2	7 580	9,5	3 480	4,3	45,9
	Propriétaires	43 400	1 220	2,8	890	2,1	495	1,1	55,6
	Locataires	36 700	4 550	12,4	6 690	18,2	2 985	8,1	44,6
Trois-Rivières	Tous les ménages	62 085	4 015	6,5	7 645	12,3	2 785	4,5	36,4
	Propriétaires	36 030	950	2,6	1 170	3,2	575	1,6	49,1
	Locataires	26 055	3 065	11,8	6 475	24,9	2 210	8,5	34,1
Montréal	Tous les ménages	1 461 615	118 340	8,1	184 640	12,6	84 305	5,8	45,7
	Propriétaires	794 740	33 545	4,2	28 775	3,6	15 095	1,9	52,5
	Locataires	666 875	84 790	12,7	155 865	23,4	69 210	10,4	44,4
Gatineau	Tous les ménages	112 510	6 205	5,5	11 585	10,3	4 670	4,2	40,3
	Propriétaires	76 770	2 155	2,8	2 625	3,4	1 185	1,5	45,1
	Locataires	35 735	4 050	11,3	8 965	25,1	3 485	9,8	38,9

Annexe – Tableau 3 (suite) Ménages qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, 2006

		Ensemble des ménages			Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement				
		Ensemble des ménages	Ménages consacrant 50 % ou plus de leur revenu au logement		Ensemble des ménages ayant des besoins impérieux		Ménages ayant de graves besoins (consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement)		
				En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages	En % des ménages ayant des besoins impérieux
		(N^bre^)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(%)
Ontario	Tous les ménages	4 319 145	327 360	7,6	627 530	14,5	254 790	5,9	40,6
	Propriétaires	3 109 695	161 895	5,2	228 910	7,4	108 720	3,5	47,5
	Locataires	1 209 445	165 460	13,7	398 625	33,0	146 075	12,1	36,6
Ottawa - Gatineau	Tous les ménages	432 515	26 975	6,2	52 345	12,1	20 300	4,7	38,8
	Propriétaires	294 325	9 530	3,2	13 825	4,7	6 145	2,1	44,4
	Locataires	138 190	17 445	12,6	38 525	27,9	14 155	10,2	36,7
Ottawa	Tous les ménages	320 010	20 770	6,5	40 760	12,7	15 630	4,9	38,3
	Propriétaires	217 560	7 370	3,4	11 200	5,1	4 960	2,3	44,3
	Locataires	102 450	13 400	13,1	29 560	28,9	10 670	10,4	36,1
Kingston	Tous les ménages	59 300	4 220	7,1	7 545	12,7	3 100	5,2	41,1
	Propriétaires	40 755	1 405	3,4	2 035	5,0	970	2,4	47,7
	Locataires	18 545	2 815	15,2	5 510	29,7	2 125	11,5	38,6
Peterborough	Tous les ménages	43 885	3 185	7,3	6 155	14,0	2 530	5,8	41,1
	Propriétaires	32 215	1 345	4,2	2 250	7,0	960	3,0	42,7
	Locataires	11 670	1 840	15,8	3 905	33,5	1 570	13,5	40,2
Oshawa	Tous les ménages	115 200	7 645	6,6	13 315	11,6	6 140	5,3	46,1
	Propriétaires	91 285	4 005	4,4	5 195	5,7	2 725	3,0	52,5
	Locataires	23 915	3 645	15,2	8 120	34,0	3 410	14,3	42,0
Toronto	Tous les ménages	1 696 310	165 020	9,7	322 410	19,0	132 770	7,8	41,2
	Propriétaires	1 166 600	87 505	7,5	124 115	10,6	62 690	5,4	50,5
	Locataires	529 720	77 520	14,6	198 295	37,4	70 085	13,2	35,3
Hamilton	Tous les ménages	255 945	17 920	7,0	33 090	12,9	13 595	5,3	41,1
	Propriétaires	185 645	8 070	4,3	10 980	5,9	4 845	2,6	44,1
	Locataires	70 295	9 845	14,0	22 105	31,4	8 755	12,5	39,6
St. Catharines - Niagara	Tous les ménages	150 430	10 025	6,7	18 425	12,2	7 465	5,0	40,5
	Propriétaires	113 220	4 865	4,3	6 845	6,0	2 890	2,6	42,2
	Locataires	37 210	5 165	13,9	11 585	31,1	4 575	12,3	39,5

Annexe – Tableau 3 (suite) Ménages qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, 2006

		Ensemble des ménages			Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement				
		Ensemble des ménages	Ménages consacrant 50 % ou plus de leur revenu au logement		Ensemble des ménages ayant des besoins impérieux		Ménages ayant de graves besoins (consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement)		
				En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages	En % des ménages ayant des besoins impérieux
		(N^bre^)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(%)
Kitchener	Tous les ménages	163 835	9 570	5,8	16 840	10,3	7 065	4,3	42,0
	Propriétaires	115 595	4 080	3,5	4 740	4,1	2 440	2,1	51,5
	Locataires	48 240	5 495	11,4	12 095	25,1	4 625	9,6	38,2
Brantford	Tous les ménages	46 105	2 625	5,7	5 250	11,4	1 985	4,3	37,8
	Propriétaires	34 200	1 210	3,5	1 705	5,0	705	2,1	41,3
	Locataires	11 895	1 415	11,9	3 540	29,8	1 280	10,8	36,2
Guelph	Tous les ménages	46 985	2 880	6,1	5 545	11,8	2 220	4,7	40,0
	Propriétaires	33 810	1 225	3,6	1 850	5,5	820	2,4	44,3
	Locataires	13 170	1 655	12,6	3 690	28,0	1 395	10,6	37,8
London	Tous les ménages	177 295	12 285	6,9	22 625	12,8	9 220	5,2	40,8
	Propriétaires	118 555	4 275	3,6	5 815	4,9	2 620	2,2	45,1
	Locataires	58 740	8 010	13,6	16 805	28,6	6 600	11,2	39,3
Windsor	Tous les ménages	120 185	7 775	6,5	15 285	12,7	6 095	5,1	39,9
	Propriétaires	90 750	3 340	3,7	5 205	5,7	2 195	2,4	42,2
	Locataires	29 435	4 435	15,1	10 080	34,2	3 895	13,2	38,6
Barrie	Tous les ménages	61 340	4 725	7,7	8 285	13,5	3 855	6,3	46,5
	Propriétaires	49 850	2 805	5,6	4 360	8,7	2 075	4,2	47,6
	Locataires	11 495	1 920	16,7	3 920	34,1	1 775	15,4	45,3
Grand Sudbury	Tous les ménages	63 170	3 365	5,3	6 310	10,0	2 500	4,0	39,6
	Propriétaires	42 715	960	2,2	1 190	2,8	515	1,2	43,3
	Locataires	20 455	2 405	11,8	5 120	25,0	1 985	9,7	38,8
Thunder Bay	Tous les ménages	49 605	2 645	5,3	5 420	10,9	1 955	3,9	36,1
	Propriétaires	36 535	1 100	3,0	1 640	4,5	675	1,8	41,2
	Locataires	13 075	1 545	11,8	3 775	28,9	1 285	9,8	34,0
Manitoba	Tous les ménages	414 315	19 220	4,6	46 920	11,3	13 885	3,4	29,6
	Propriétaires	294 090	7 855	2,7	18 120	6,2	5 310	1,8	29,3
	Locataires	120 230	11 365	9,5	28 795	23,9	8 575	7,1	29,8

Annexe – Tableau 3 (suite) Ménages qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, 2006

		Ensemble des ménages			Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement				
		Ensemble des ménages	Ménages consacrant 50 % ou plus de leur revenu au logement		Ensemble des ménages ayant des besoins impérieux		Ménages ayant de graves besoins (consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement)		
				En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages	En % des ménages ayant des besoins impérieux
		(N^bre^)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(%)
Winnipeg	Tous les ménages	272 925	13 895	5,1	28 375	10,4	9 665	3,5	34,1
	Propriétaires	185 430	4 875	2,6	7 465	4,0	2 975	1,6	39,9
	Locataires	87 495	9 020	10,3	20 915	23,9	6 690	7,6	32,0
Saskatchewan	Tous les ménages	346 645	18 715	5,4	40 840	11,8	13 380	3,9	32,8
	Propriétaires	254 285	7 790	3,1	18 545	7,3	5 125	2,0	27,6
	Locataires	92 360	10 930	11,8	22 285	24,1	8 260	8,9	37,1
Regina	Tous les ménages	77 795	4 155	5,3	7 435	9,6	2 805	3,6	37,7
	Propriétaires	55 050	1 440	2,6	1 900	3,5	775	1,4	40,8
	Locataires	22 740	2 715	11,9	5 540	24,4	2 030	8,9	36,6
Saskatoon	Tous les ménages	91 190	6 495	7,1	8 515	9,3	4 140	4,5	48,6
	Propriétaires	61 835	1 975	3,2	1 990	3,2	1 010	1,6	50,8
	Locataires	29 355	4 515	15,4	6 525	22,2	3 130	10,7	48,0
Alberta	Tous les ménages	1 183 975	66 265	5,6	119 055	10,1	46 630	3,9	39,2
	Propriétaires	874 295	33 335	3,8	48 515	5,5	20 340	2,3	41,9
	Locataires	309 680	32 925	10,6	70 540	22,8	26 300	8,5	37,3
Calgary	Tous les ménages	399 900	24 290	6,1	36 135	9,0	15 825	4,0	43,8
	Propriétaires	299 465	13 185	4,4	13 625	4,5	7 220	2,4	53,0
	Locataires	100 440	11 100	11,1	22 510	22,4	8 605	8,6	38,2
Edmonton	Tous les ménages	389 530	23 255	6,0	41 220	10,6	16 605	4,3	40,3
	Propriétaires	272 895	9 590	3,5	12 470	4,6	5 695	2,1	45,7
	Locataires	116 645	13 665	11,7	28 745	24,6	10 915	9,4	38,0
Colombie-Britannique	Tous les ménages	1 520 135	128 185	8,4	221 475	14,6	94 505	6,2	42,7
	Propriétaires	1 074 800	64 450	6,0	88 335	8,2	40 345	3,8	45,7
	Locataires	445 340	63 730	14,3	133 140	29,9	54 165	12,2	40,7
Kelowna	Tous les ménages	59 860	4 945	8,3	6 615	11,1	3 200	5,3	48,4
	Propriétaires	46 110	2 745	6,0	2 900	6,3	1 460	3,2	50,3
	Locataires	13 745	2 200	16,0	3 715	27,0	1 740	12,7	46,8

Annexe – Tableau 3 (suite) Ménages qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, 2006

		Ensemble des ménages			Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement				
		Ensemble des ménages	Ménages consacrant 50 % ou plus de leur revenu au logement		Ensemble des ménages ayant des besoins impérieux		Ménages ayant de graves besoins (consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement)		
				En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages		En % de l'ensemble des ménages	En % des ménages ayant des besoins impérieux
		(N^bre^)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(N^bre^)	(%)	(%)
Abbotsford	Tous les ménages	52 705	4 655	8,8	6 795	12,9	3 060	5,8	45,0
	Propriétaires	39 200	2 700	6,9	2 790	7,1	1 370	3,5	49,1
	Locataires	13 505	1 950	14,4	4 000	29,6	1 690	12,5	42,3
Vancouver	Tous les ménages	757 900	74 145	9,8	129 145	17,0	55 760	7,4	43,2
	Propriétaires	503 455	37 645	7,5	49 780	9,9	24 465	4,9	49,1
	Locataires	254 440	36 495	14,3	79 365	31,2	31 295	12,3	39,4
Victoria	Tous les ménages	136 470	11 125	8,2	16 900	12,4	7 285	5,3	43,1
	Propriétaires	89 425	4 490	5,0	4 420	4,9	2 145	2,4	48,5
	Locataires	47 045	6 630	14,1	12 480	26,5	5 135	10,9	41,1
Yukon	Tous les ménages	11 500	600	5,2	1 880	16,3	560	4,9	29,8
	Propriétaires	7 825	225	2,9	770	9,8	195	2,5	25,3
	Locataires	3 680	370	10,1	1 105	30,0	365	9,9	33,0
Territoires du Nord-Ouest	Tous les ménages	13 690	570	4,2	2 390	17,5	510	3,7	21,3
	Propriétaires	7 335	150	2,0	890	12,1	135	1,8	15,2
	Locataires	6 350	420	6,6	1 500	23,6	380	6,0	25,3
Nunavut	Tous les ménages	7 700	195	2,5	2 870	37,3	185	2,4	6,4
	Propriétaires	1 750	55	3,1	410	23,4	55	3,1	13,4
	Locataires	5 955	135	2,3	2 455	41,2	130	2,2	5,3

Notes :
Comprend seulement les ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement-revenu (RFLR) est inférieur à 100 %.
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

REMERCIEMENTS

La SCHL contribue au financement de la collecte de données sur le logement pour le Recensement du Canada et les enquêtes de Statistique Canada. L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de l'organisme. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement exprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant, de Statistique Canada. On peut se renseigner sur l'éventail des données de Statistique Canada auprès des bureaux régionaux de l'organisme, sur son site Web (www.statcan.gc.ca) ou encore par téléphone, en composant, sans frais, le 1-800-263-1136.

Pour obtenir davantage d'information au sujet des données sur le logement de la SCHL fondées sur les résultats des recensements, veuillez vous référer au *Logement au Canada en ligne* sur le site Web de la Société, **www.schl.ca.** Pour toute question concernant le présent document, pour formuler des observations à son égard ou pour suggérer des sujets de recherche, merci de bien vouloir nous contacter, soit par courriel, à l'adresse HiCO-LaCel@schl.ca, soit par la poste, à l'adresse suivante :

Politiques et recherche
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Directeurs de projet à la SCHL : Jeremiah Prentice, Derek McCall

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la ***Loi nationale sur l'habitation,*** le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets ***Le Point en recherche*** et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2010, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 01-11-10

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

67119